

Ce document annule et remplace le document précédemment publié, suite aux récentes décisions du Conseil Métropolitain.

Inscriptions à partir du 9 juillet 2018 sur un nouveau logiciel ne contenant aucune reprise des données antérieures
N'attendez pas le dernier moment **Inscriptions conseillées avant le 22/08/18**

1/ Avant de se connecter,

➤ **Préparer les documents suivants au format informatique :**

- Photo d'identité (même si l'élève a déjà une carte),
- Justificatif de domicile du représentant légal de moins de 3 mois,
- Copie d'une pièce d'identité de l'élève ou du livret de famille,
- Garde alternée : photocopie du jugement ou attestation sur l'honneur signée par les 2 parents,
- Certificat de scolarité, uniquement pour les élèves de plus de 16 ans et un jour au 1/09/18, si vous l'avez déjà, **sinon, le fournir avant le 30/09/18**, après les cartes seront déconnectées. Aucun remboursement en cas d'amende.

Pour les bénéficiaires de tarifs réduits :

- Famille nombreuse >=3 enfants à charge : copie du livret de famille ou copie du jugement pour les familles recomposées,
- Attestation de bourse d'état, avant le 31/12/18,
- Attestation CPAM (moins de 3 mois) pour les parents titulaires de la CMUC.

➤ **Si une carte existe déjà (Pass Provence, Cartreize, Libébus, Transpass, Ulysse,...), il faudra renseigner son numéro**

En cas de perte ou vol de cette carte, les parents devront se rendre à la gare routière d'Aix-en-Provence pour obtenir un duplicata payant (10€), avant de pouvoir enregistrer une inscription 72h après sa délivrance.

➤ **Information technique qui sera demandée :**

- Lycée de Luynes : réseau Pays d'Aix Mobilité, ligne 6000 Coudoux/Ventabren/Luynes
- Pour tous les Etablissements Aixois : réseau Pays d'Aix Mobilité, ligne 3400 Coudoux/Ventabren/Aix
- Groupe scolaire Ventabren : réseau Pays d'Aix Mobilité, ligne 5400 Ventabren primaire et maternelle
- Pour d'autres établissements : consulter lepilote.com ou 0800.713.137

2/ Se connecter sur le site : www.transports-scolaires-ampmetropole.fr

3/ Se laisser guider

4/ Les cartes des nouveaux abonnés seront envoyées au domicile familial par voie postale.

Pour les cartes déjà en circulation, l'abonnement se téléchargera lors de la première validation au moment de la rentrée.

Choix de l'abonnement, valable du 1/09/18 au 31/08/19 :

- Pass scolaire Métropole – **sans RTM** = 60 €
Accès illimité à toutes les lignes scolaires + lignes interurbaines + lignes urbaines sur les 92 communes de la Métropole
- Pass scolaire Métropole – **avec RTM** = 115 €
Accès illimité à toutes les lignes scolaires + lignes interurbaines + lignes urbaines sur les 92 communes de la Métropole + réseau RTM
RTM = Régie des Transports Marseillais (bus, métro, tramway)

Tarifs réduits :

- ➔ Bénéficiaire de la CMUC : 50% de réduction sur l'abonnement
- ➔ Boursier : 50% de réduction sur l'abonnement
- ➔ Famille nombreuse >=3 enfants à charge : 20% de réduction sur l'abonnement

Circuit scolaire «maternelle et primaire de Ventabren» :

Pour l'inscription de plusieurs enfants : se présenter au Pôle Enfance Jeunesse munis de tous les documents listés ci-dessus.

Carte dysfonctionnant, les familles appelleront le 0800.710.588 ou enverront un mail à transports-scolaires@ampmetropole.fr.

Pour connaître les itinéraires qui desservent les établissements scolaires : lepilote.com ou 0800.713.137

Pour connaître les horaires : lepilote.com (horaires / recherche d'horaires des lignes scolaires)

Les étudiants (post-bac < 26 ans) s'adresseront à la gare routière d'Aix en Provence pour acheter leur abonnement.

Le Pôle Enfance Jeunesse de la Mairie de Ventabren ne traitera que les dossiers des familles ne pouvant faire la démarche par internet et le paiement en ligne. Seul le paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public sera accepté.

Site internet : <https://www.transports-scolaires.ampmetropole.fr>
Numéro indigo pour les usagers : 0800.710.588 (gratuit)
Site d'information : www.lepilote.com